

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 23 janvier 2025

PROCES-VERBAL

L'an 2025, le jeudi 23 janvier à 17 heures, le conseil d'administration de la Régie d'exploitation des Montagnes de Lans s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de la Maire de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie, 38250 Lans-en-Vercors, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles TABITA, Président, à la suite de la convocation envoyée à l'ensemble des membres du conseil d'administration le vingt-et-un janvier 2025.

Président de séance :

Jean-Charles TABITA

Membres du conseil d'administration :

Isabelle MARECHAL, Daniel MOULIN, Christian COLLAVET

Membres du conseil d'administration avec voix consultative :

Marie GALLIENNE, directrice de la REML

Invité :

Valéry ROUTABOUL, directeur d'exploitation de la REML

Excusés :

Frédéric BEYRON, Christian GIANESE, Guy CHARRON

Michaël KRAEMER, représentant de la commune de Lans-en-Vercors

Secrétaire de séance :

Isabelle MARECHAL

Nombre de membres en exercice : 7
--

Nombre de membres présents : 4

Nombre de suffrages exprimés : 4

ORDRE DU JOUR

1. COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 2221-24 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 DECEMBRE 2024
3. DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET 2024

1. **COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 2221-24 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Numéro de la décision	Date exécutoire	Objet de la décision

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 DECEMBRE 2024

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 9 décembre 2024.

Approbation à l'unanimité.

3. DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET 2024

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits du budget 2024 de la Régie d'Exploitation des Montagnes de Lans, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter la décision modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES

ARTICLES	CHAPITRE	OPERATIONS	INTITULÉS	DÉPENSES
6218	012	-	Autre personnel extérieur	53 500.00 €
66112	66	-	Interêts - Rattachement des ICNE	4 000.00 €
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT				57 500.00 €

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES

ARTICLES	CHAPITRE	OPERATIONS	INTITULÉS	RECETTES
7088	70	-	Autres produits d'activités annexes	57 500.00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT				57 500.00 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter la présente décision modificative.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte la présente décision modificative.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h10.

Les délibérations n° **DEL2025 001** prise en séance du conseil d'administration du 06/11/2024 ont été transmises et reçues en Préfecture de Grenoble le 24/01/2025.

La secrétaire de séance,
Isabelle MARECHAL

Approuvé en séance du 17/02/2025